



**SIMPLICITÉ MOTIVATION**  
POUVOIR D'ACHAT SUPPLEMENTAIRE  
**VACANCES LOISIRS**  
EXONÉRATION DE CHARGES SOCIALES  
RECRUTEMENT FIDELISATION

Offres de L'Agence Nationale pour  
les Chèques-Vacances dédiées  
aux Petites Entreprises

ENTREPRISES  
DE MOINS  
DE 50  
SALARIÉS  
SANS CE



# AVEC LE CHÈQUE-VACANCES ET L'ANCV, VOUS CHOISISSEZ LA SOLIDARITÉ

- Vous augmentez le pouvoir d'évasion et facilitez l'accès aux vacances et loisirs de vos salariés,
- Vous maîtrisez votre budget et vous motivez et fidélisez vos salariés,
- Vous contribuez et participez à l'action sociale de l'ANCV en aidant au départ en vacances de ceux qui en sont privés.



## L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES-VACANCES, C'EST :

Un établissement public, acteur économique et social engagé, qui accomplit depuis plus de 35 ans une mission unique : **favoriser le départ en vacances du plus grand nombre**. L'Agence a ainsi accompagné **plus de 10 millions de personnes sur le chemin des vacances**. À travers ses différents programmes de solidarité, elle soutient chaque année **le départ de près de 235 000 personnes en situation de fragilité**.



# DÉCOUVREZ LES OFFRES DE L'ANCV

## CHÈQUE-VACANCES

LA SOLUTION POUR FACILITER LES VACANCES DE TOUS



## e-CHÈQUE-VACANCES

LE PRODUIT 100% INTERNET



## DÉPART 18:25

LE PROGRAMME DÉDIÉ AUX 18-25 ANS



## L'ANCV PROPOSE AUSSI DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉPART POUR LES PUBLICS EXCLUS DES VACANCES :

### SENIORS EN VACANCES

Depuis 2007, l'Agence offre aux personnes âgées de 60 ans ou plus l'opportunité d'effectuer des séjours à tarif unique en groupe. **Seniors en Vacances s'appuie sur un choix de nombreuses destinations en France, à la mer, la campagne ou la montagne**, et contribue à rompre l'isolement des seniors.

### AIDES AUX PROJETS VACANCES

Diffusées par les partenaires de l'action sociale (associations, collectivités...), **les Aides aux Projets Vacances sont destinées à des personnes en situation de fragilité sociale et économique**, exclues des vacances, et qui ont besoin d'un accompagnement pour concrétiser l'organisation de leur séjour.

### BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES

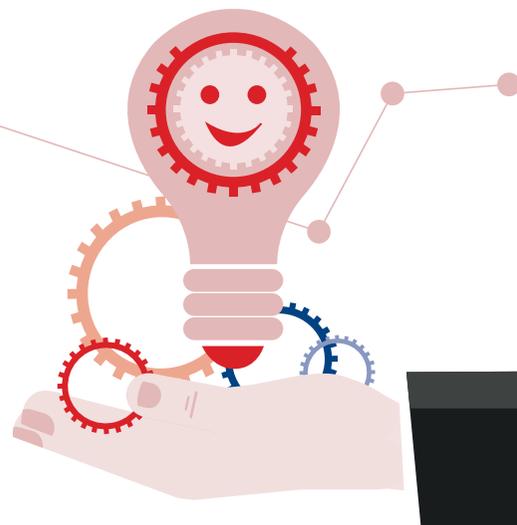
Des offres de séjours et de loisirs à prix solidaires, présentant jusqu'à 80 % de réduction, mises à disposition par les professionnels du tourisme social et solidaire. **Bourse Solidarité Vacances s'adresse aux familles à revenus modestes, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap.**

# CHÈQUE-VACANCES

## LA SOLUTION POUR FACILITER LES VACANCES DE TOUS !

### LES ATOUTS DU CHÈQUE-VACANCES

- Pour l'hébergement, les voyages et les transports, la culture et la découverte, les loisirs sportifs et la restauration.
- Accepté dans plus de 200 000 points d'accueil.
- Utilisable toute l'année pour les week-ends, les vacances et les loisirs, partout en France et pour des séjours à destination des pays membres de l'Union européenne.
- Disponible en coupures de 10, 20, 25 et 50 €.
- Valable 2 ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité directement sur Internet\*.
- Un accès à des promotions toute l'année.



### VOS SERVICES

- > Un Espace Client en ligne personnalisé et disponible **24h/24 et 7j/7**.
- > La personnalisation des chèquiers : choix des coupures et chèquiers nominatifs.
- > L'intégration de votre logo en couleurs\*\*.



### OÙ L'UTILISER ?

Rendez-vous sur [guide.ancv.com](http://guide.ancv.com)  
rubrique Chèque-Vacances

# e-CHÈQUE-VACANCES

## LE PRODUIT 100% INTERNET !

### LES ATOUTS DU e-CHÈQUE-VACANCES

- Facile d'utilisation, e-Chèque-Vacances est la solution pour payer les vacances et les loisirs exclusivement sur Internet.
- Disponible en coupures de 60€.
- Valable 2 ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité directement sur Internet\*.
- Un accès aux offres de dernière minute du réseau e-Chèque-Vacances.



### SIMPLICITÉ

Réservation et paiement des vacances et des loisirs en quelques clics.

### SÉCURITÉ

Les achats sont sécurisés par un système de code à gratter.

### LIBERTÉ

Un règlement de tout ou partie du montant avec complément possible en carte bancaire.

### RAPIDITÉ

Un paiement validé directement en ligne.



### OÙ L'UTILISER ?

Rendez-vous sur [guide.ancv.com](http://guide.ancv.com)  
rubrique e-Chèque-Vacances

# LA SOLUTION IDÉALE POUR VOTRE ENTREPRISE

## LES AVANTAGES DU DISPOSITIF

### Pour vous, employeur

- Un accélérateur de **motivation** et de **fidélisation**
- Une **exonération de charges** sociales et fiscales **jusqu'à 450€** par an et par salarié<sup>(1)</sup>
- Votre participation employeur **déductible du bénéfice imposable**
- Un **cofinancement** du salarié et de l'employeur
- **Adapté à votre budget** et à vos contraintes financières
- **Accessible à tous vos salariés** (CDI, CDD, saisonniers, apprentis...) et toute l'année
- Des **règles d'attribution** simples en fonction du salaire de chacun

**Une exonération de charges sociales accessible à tous les dirigeants non salariés** (gérant majoritaire, profession libérale,...)

### Pour vos salariés

- Un **pouvoir d'achat supplémentaire** dédié aux vacances et aux loisirs<sup>(2)</sup>
- Un titre de paiement nominatif **pour toute la famille**
- **Utilisable toute l'année** sans restriction ni condition



## DES RÈGLES D'ATTRIBUTION SIMPLES

La contribution de l'employeur est de :

- **80%** du montant des Chèques-Vacances si la rémunération mensuelle brute moyenne des 3 derniers mois est inférieure au Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS), soit 3 377 € en 2019.
- **50%** si cette rémunération mensuelle brute moyenne est supérieure au PMSS.



### Exemple de mise en place

Salaire brut mensuel	Taux de contribution choisi	Votre participation (en une fois)	Participation des salariés (en 1 fois ou sous forme d'épargne)	Dotation finale
< au PMSS	80%	450€	110€	560€
> au PMSS	50%	280€	280€	560€

## NOS TARIFS

> Frais d'ouverture de compte :

- 75€<sup>(3)</sup> pour les entreprises de 1 à 19 salariés
- 125€<sup>(3)</sup> pour les entreprises de 20 à 49 salariés

> Taux de commission :

1% du montant des Chèques-Vacances, taux fixe et inchangé depuis 1982 !

> Frais de livraison <sup>(4)</sup> :

Montant total de la commande	Prix HT par point de livraison	Prix TT par point de livraison
< ou égal à 450 €	8,00 €	9,60 €
> 450 € et < ou égal à 3000 €	16,50 €	19,80 €
> 3000€ et < ou égal à 15 000 €	25,00 €	30,00 €
> à 15 000 €	30,00 €	36,00 €



## UNE SOLUTION APPROUVÉE PAR LES EXPERTS-COMPTABLES

Conseillers privilégiés des entrepreneurs, les experts-comptables sont aussi des partenaires-prescripteurs du Chèque-Vacances auprès des petites entreprises. L' ANCV et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables sont partenaires depuis juin 2010 et à ce jour plus de 800 cabinets commandent également des Chèques-Vacances au bénéfice de leurs propres salariés.



(1) Dans la limite d'une participation employeur de 450 € en 2019 (hors CSG/CRDS et versement transport).

(2) Net d'impôts dans la limite du montant d'un SMIC mensuel par salarié et par an (soit 1 521,22 € en 2019).

(3) Exonération de TVA en vertu de l'article 261 C-1° du code général des impôts.

(4) Frais de livraison applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

# DÉPART 18:25

## LE PROGRAMME DÉDIÉ AUX 18-25 ANS



### UNE AIDE QUI FINANCE JUSQU'À LA MOITIÉ DE LEURS VACANCES !\*

Vos collaborateurs ont entre 18 et 25 ans ? Ils peuvent profiter, sous conditions de statut ou de ressources, d'une aide qui finance jusqu'à la moitié de leurs vacances.

Rendez-vous sur : [depart1825.com](http://depart1825.com)

Des petits prix

Du fun entre amis

Selon vos envies



### QUI A LE DROIT À L'AIDE ?

- Les jeunes de 18 à 25 ans et résidant en France.
- Remplissant **l'une des deux conditions suivantes** :

En fonction du revenu fiscal du foyer	En fonction du statut
Attester d'un Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur à 17 280 €/an pour 1 part fiscale (indiqué dans l'avis d'imposition)	OU être soit : <ul style="list-style-type: none"><li>• Étudiant boursier</li><li>• En contrat d'apprentissage ou d'alternance</li><li>• En contrat aidé (de génération ou emploi d'avenir)</li><li>• Inscrit dans une école de la deuxième chance</li><li>• Volontaire service civique</li><li>• Bénéficiaire de la garantie jeunes</li><li>• Accompagné par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)</li></ul>

\* Dans la limite de 150 € d'aide et 50 € minimum à la charge du bénéficiaire (après déduction de l'aide)

Voir conditions sur [depart1825.com](http://depart1825.com)

## LES CONTACTS ANCV

### Par Internet, rendez-vous sur :

- Le site de l'ancv : [ancv.com](http://ancv.com)
- Votre Espace Client pour créer gratuitement votre compte : <https://espace-client.ancv.com>

### Par téléphone :



numéro non surtaxé  
0 969 320 616

Service gratuit  
+ prix appel

## PLUS PROCHE DE VOUS

### Newsletter ANCV&Vous :

Rendez-vous chaque trimestre pour des informations utiles et conseils malins.

### Rencontrez-nous :

Notre équipe vient à votre rencontre lors de salons qui vous sont dédiés.

\* Les Chèques-Vacances, les Coupons Sport et les e-Chèques-Vacances portent une date de validité. Les titres non utilisés au cours de leur période de validité, peuvent être échangés dans les 3 mois après la fin de validité. Retrouvez les conditions d'échange sur le site <https://porteurs.ancv.com>. \*\* Services facturés, voir conditions tarifaires en vigueur, disponibles sur <https://espace-client.ancv.com>.